

# CHAMPIONNATS DE COTE D'AZUR DE CROSS COUNTRY

DIMANCHE 7 FEVRIER 2010

PARC DE LA VALMASQUE (MOUGINS)

Version 3

Organisation : LIGUE COTE D'AZUR - COMITE DEPARTEMENTAL 06

## HORAIRES

N°	Horaire	CATEGORIES	Parcours	Distance
Course n°1	10h00	<b>SPORT POUR TOUS (HORS CHAMPIONNATS)</b>	1 Verte + 2 Rouges	6330m

## CHAMPIONNATS DE COTE D'AZUR

Course n°2	10h45	<b>BENJAMINES FEM</b>	1Jaune + 1 Verte	1780m
Course n°3	11h00	<b>BENJAMINS MASC</b>	2 Vertes	2420m
Course n°4	11h20	<b>MINIMES FEM</b>	2 Vertes	2420m
Course n°5	11h45	<b>MINIMES MASC CADETTES FEM</b>	1 Jaune + 2 Vertes	2890m

Course n°6	12H15	<b>SPORT ADAPTE (HORS CHAMPIONNATS)</b>	2 Jaunes	1140m
------------	-------	---	----------	-------

Course n°7	12h45	<b>CADETS MAS JUNIORS FEM</b>	1 Verte + 1 Rouge	3820m
Course n°8	13h15	<b>VETERANS M</b>	4 Rouges	10240m
Course n°9	14h05	<b>CROSS COURT (FEM &amp; MASC)</b>	1 Verte + 1 Rouge	3820m
Course n°10	14h25	<b>JUNIORS MASCULINS ESP / SEN / VET FEMININES</b>	2 Vertes + 1 Rouge	4930m
Course n°11	15h10	<b>ESPOIRS- SENIORS MASC</b>	4 Rouges	10240 m

## DISTANCES

Boucle Jaune = 470m

Boucle Verte = 1110m

Boucle Rouge = 2510m

Départ / Arrivée = 200m

## **ATTENTION**

**PARTICIPATION:** Les athlètes devront obligatoirement être licenciés pour la saison 2009-2010, la veille de la compétition pour pouvoir participer.

- Profitez des championnats départementaux pour vérifier les anomalies figurant sur les licences de vos athlètes: fille ayant une licence de garçon ou vice-versa, erreur sur l'âge et donc la catégorie, ceci évite des recherches qui entravent gravement le fonctionnement du secrétariat informatique, donc la sortie des résultats.
- Conformément à la convention qui nous lie à l'UNSS: pourront s'engager sur place, les athlètes scolaires licenciés UNSS, mais ils devront impérativement présenter leur licence UNSS ainsi qu'une autorisation écrite de leur chef d'établissement. Ils devront revêtir le maillot de leur établissement scolaire.

**PARCOURS:** Préparation CD 06

**ADMINISTRATION:** (dossards, étiquettes): CD 06

**ENGAGEMENTS:** TOUS LES ATHLETES LICENCIES "COMPETITIONS" AVANT LE 05 FEVRIER 2010 à 23h59 FIGURERONT DANS LE FICHER "ENGAGES" LOGICA.

- **DOSSARDS** Les dirigeants de chaque club demanderont un nombre de dossards égal à celui du nombre de leurs athlètes **présents sur le terrain.**
- **ETIQUETTES** : Il sera remis, à chaque club, contre désignation des officiels, un jeu de d'étiquettes comportant le nom, la catégorie et le nom du club pour chacun de ses athlètes.

**Si un athlète n'a pas d'étiquette à son nom, il doit se présenter obligatoirement au secrétariat pour l'attribution éventuelle d'une étiquette.**

**Les étiquettes raturées ou les inscriptions au dos du dossards ne seront pas prises en compte**

- Coller l'étiquette de l'athlète sur la face numérotée d'un dossard soit en haut soit en bas, mais pas sur le numéro, sans se préoccuper de la correspondance des numéros du dossard et de l'étiquette.
- Les dossards devront être portés visiblement sur la poitrine, attachés au moins par 3 épingles.
- Méfiance, vérifiez bien l'étiquette afin qu'il n'y ait pas confusion entre deux étiquettes d'athlètes du même club.
- Tout concurrent sans dossard sera exclu automatiquement de la course.

**MAILLOTS: LE MAILLOT DU CLUB EST OBLIGATOIRE.** Les membres d'une même équipe devront porter le même maillot. Les maillots comportant de la publicité devront être conformes à la réglementation FFA. Le Juge-Arbitre aura tous pouvoirs pour exclure un athlète en défaut.

**JURY:** Chaque responsable de club, dès son arrivée, devra donner le nom des officiels de son club pour obtenir les étiquettes de ses athlètes.

**Les clubs devront fournir un nombre d'officiels en fonction du nombre d'inscrits à la compétition, Soit un juge pour 12 participants (voir document joint voté lors du CA du 27 Janvier)**

- Mise en place du jury sur le terrain: **Jacky CHARPENTIER**

**RECOMPENSES:**

- **Individuels:** Pour les trois premiers de chaque course de championnat, ainsi que pour les étrangers se classant parmi les 3 premiers d'une course.
- **Equipes Coupes** pour les 3 premières équipes.

**CAS PARTICULIER DU CROSS COURT:** Cette épreuve sera exclusivement réservée aux athlètes ESPOIRS SENIORS VETERANS. Il n'y a pas de classement espoir ou vétéran séparé, ces deux catégories participent aux classements individuel et par équipes (de 4) du cross court sans distinction de catégorie.

**MUTES – ETRANGERS** : Voir règlements des épreuves nationales.

**CLASSEMENT PAR EQUIPES** :Attention, **même pour les vétérans et le cross court**, toutes les équipes comportent 6 coureurs dont 4 sont pris en compte pour le classement par équipes,. C'est-à-dire que les 4 premiers coureurs d'un club constituent une équipe les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> complètent cette équipe. Un autre décompte sera repris pour le même club à partir de son 7<sup>ème</sup> rentrant.

### **Demi-Finales des Championnats de France à Digne les Bains le 21/02/2010**

La liste des athlètes qualifiés pour les 1/2 Finales des Championnats de France sera établie par le CMI chargé des compétitions interrégionales, elle est limitée aux athlètes qualifiés à l'issue des Championnats Régionaux.

La procédure de qualification pour les 1/2 Finales des Championnats de France de CROSS énoncée aux pages 20 à 22 du règlement des épreuves Nationales 2010 sera appliquée.

Les athlètes engagés figureront sur le site de la Ligue d'Athlétisme du Languedoc-Roussillon **à partir du 08/02/2010**  
<http://lalr.athle.org/>

#### ECHEANCIER

Consultation des qualifiés éventuels ( résultats bruts des régionaux avant dernières corrections par les ligues) le 8/02 sur site.

Pénalité à partir du 13/02

Liste définitive des qualifiés après corrections des ligues et des rajouts le 14/02/2010

#### QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES

Toutes les demandes de qualifications exceptionnelles sont à faire auprès du CMI *au plus tard le 12/02/2010 par Mail* (Pour toute demande vous devrez faire figurer le motif) **Pas de qualifications exceptionnelles par équipe.**

#### INDIVIDUELS :

la liste des qualifiés apparaîtra dans les résultats publiés le jour des régionaux. **Pas de confirmation à faire.**

- dans chaque course (sauf dans la course femmes ES SE VE ) les 20 premiers arrivants ne faisant pas partie des équipes qualifiées , seront qualifiés aux ½ Finales des Championnats de France à condition de terminer dans les trois premiers quarts des arrivants.
- pour la course femmes ES SE VE les 40 premières arrivantes toutes catégories confondues ne faisant pas partie des équipes qualifiées seront qualifiées aux ½ Finale des Championnats de France à condition de terminer dans les trois premiers quarts des arrivants.
- tous les Espoirs (F et M) terminant dans les trois premiers quarts des arrivants du classement toutes catégories confondues ne faisant pas partie des équipes qualifiées seront qualifiés aux ½ Finale des Championnats de France
- pour le Cross Court les 20 premiers arrivants toutes catégories confondues ( Espoirs Seniors Vétérans ) ne faisant pas partie des équipes qualifiées , seront qualifiés aux ½ Finale des Championnats de France à condition de terminer dans les trois premiers quarts des arrivants.

## **EQUIPES DE CLUB:**

Qualification par équipes

Dans une catégorie d'âge déterminée, chaque ligue aura un nombre d'équipes qualifiées résultant de la formule suivante (étant entendu que les équipes secondes ne sont pas acceptées) :

- · Masculins : nombre d'équipes figurant dans les 15 premières du classement par équipe de chaque catégorie d'âge des 1/2 finales des Championnats de France de l'année précédente augmenté de deux ;
- · Féminines : nombre d'équipes figurant dans les 8 premières du classement par équipe de chaque catégorie d'âge des 1/2 finales des Championnats de France de l'année précédente augmenté de deux.
- Lorsqu'un club a au moins 4 athlètes qualifiés à titre individuel dans une catégorie (et respectant la limitation du nombre de mutés et d'étrangers) la qualification à titre individuel est transformée en qualification par équipes, mais sans possibilité de modifier et de compléter l'équipe avec d'autres athlètes.

**le nombre d'équipes qualifiées par catégorie pour notre ligue devrait être celui figurant dans le tableau ci-dessous, toutefois nous attendons la confirmation officielle du CMI :**

	H OMMES					FEMMES			
Ligue	VE	ES SE	CC	JU	CA	ES SE VE	CC	JU	CA
Côte d'Azur	8	7	7	3	3	5	5	2	3

## **COMPOSITION DES EQUIPES ENGAGEES**

Toutes les équipes qualifiées à l'issue des championnats régionaux sont inscrites pour participer aux Pré France de Cross.

***Il est obligatoire de confirmer la composition des équipes auprès du CMI au plus tard le 12/02/2010 par Mail***

**Coordonnées du CMI Chargé des compétitions interrégionales**

**Philippe DEROCHE**

**11 Rue d' Alicante**

**66000 PERPIGNAN,**

**09 79 38 14 43**

**06 30 96 03 71 (seulement en cas d'urgence)**

**[Deroche.Philippe@wanadoo.fr](mailto:Deroche.Philippe@wanadoo.fr)**